

En dépit des faibles moyens de l'Agence, M. Léger est satisfait

par Michel Roy

M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française, a regagné Paris hier soir, "dans l'ensemble très satisfait des conclusions et des résultats" de la deuxième conférence générale de l'Organisation qui s'est réunie la semaine dernière à Ottawa et à Québec.

Au cours de la conférence de presse qu'ils ont donnée à l'issue de cette grande rencontre de la francophonie, M.

Léger et M. Gérard Pelletier, en sa qualité de président de la Conférence de l'Agence, ont été amenés à préciser le sens et la portée de l'action déjà entreprise ou envisagée pour les deux prochaines années malgré ce que M. Léger appelle "les ressources encore

modestes" à sa disposition. Les crédits

s'élevaient à \$3,3 millions pour 1972 et à \$4,6 millions pour 1973.

Au journaliste français qui déplorait l'insuffisance des crédits attribués à la défense et à la propagation de la langue, M. Léger a répondu que l'Agence n'a pas été créée d'abord comme un instrument de propagation et de défense du

français, mais comme un instrument de rencontre des peuples, de connaissance mutuelle des peuples et de dialogue des cultures".

"La langue française, à l'Agence, a ajouté M. Léger, est le moyen, un moyen éminent, privilégié, capital, mais n'est pas la fin de l'Agence, cette fin étant cette coopération originale entre peuples de tous les continents et qui uti-

lise un outil commun fondamental, qui

est la langue française".

M. Pelletier a pour sa part reconnu que "le budget devait être beaucoup plus considérable et nous regrettons tous qu'il ait du être réduit".

Le secrétaire général et le président ont aussi apporté des précisions sur l'unité des institutions de l'Agence: l'Ecole internationale de Bordeaux dont le premier centre ouvrira ses portes en décembre à une quarantaine de stagiaires, délégués par leurs gouvernements respectifs pour acquérir une formation aux techniques modernes de gestion des entreprises (management). Ce centre de formation sera dirigé par un Canadien, M. François Leclaire, détaché de la Commission canadienne de la Fonction publique. Âgé de 34 ans, M. Leclaire a

une formation à la fois littéraire, philosophique, politique et administrative à Ottawa, il a donné des cours de recyclage et de gestion.

L'enseignement du Centre de Bordeaux a expliqué M. Léger, sera extrêmement concrèt, axé sur l'étude de cas et comportant d'abord sept mois à Bordeaux,

puis un stage d'application de trois mois à Québec, et un nouveau stage de deux mois à Bordeaux, notamment pour confronter les expériences vécues à l'étranger et rédiger une thèse.

A tous égards, a encore dit M. Léger, cette école sera multinationale dans sa nature, dans sa gestion et son financement, par son conseil scientifique, par

ses stagiaires et par ses enseignants. Le groupe de permanents sera composé d'un directeur et de cinq professeurs, mais il y aura un grand nombre de conférenciers qui viendront pendant quelques semaines dispenser un enseignement sur des aspects précis du programme. Ce sont des hommes d'affaires, des hauts fonctionnaires, des universitaires, etc.

Tous les risques de double emploi, qui avaient suscité des craintes parmi certains délégués à la conférence générale, ont été soigneusement évités. Il

est en outre prévu que les diplômés obtiendront des postes à leur retour dans leur pays.

Le Canada, a précisé M. Pelletier, se propose d'envoyer en stages à Bordeaux des coûverts de l'ACDI, appelés à travailler en Afrique francophone. Sur un autre plan, l'un des adjoints de M. Léger au secrétariat général, M. Kekh, a voulu confirmer la vocation multiculturelle de l'Agence qui, dans ce domaine, a un programme bien déterminé. "Nous avons commencé à coopérer avec le Centre linguistique appliquée de Dakar (CLAD) qui voudrait arriver à transposer de la radio à la télévision l'enseignement du français comme langue seconde dans plusieurs pays intéressés. L'Agence envisage également, dans le domaine de l'aide à la tradition orale, de favoriser l'épanouissement des cultures des autres Etats membres, essentiellement des pays de l'Afrique, de l'Océan Indien et du Vietnam. Dans son programme d'aide à la création littéraire, l'Agence entend favoriser l'épanouissement et la diffusion des civilisations des cultures des pays du tiers monde à travers l'Occident francophone."

Interrogé sur le développement économique et les liens organiques que l'Agence a déjà établis ou compte établir avec d'autres organismes, M. Pelletier a fait observer que l'organisation ne peut mener une action très sérieuse dans l'ordre du développement économique, la plupart des pays membres comptant plutôt pour le développement proprement économique sur la coopération bilatérale.

Toutefois, l'un des secrétaires généraux adjoints, M. de Monterra, a signalé l'existence d'un programme concrèt de caractère économique. Il s'agit de la "bourse des techniciens", qui permet d'établir des liens avec les organisations internationales qui dispensent de l'aide à un certain nombre de pays et de créer une situation privilégiée pour les Etats membres auprès de ces organisations internationales. Une fois inventoriées les besoins dans les pays membres,

l'Agence sera ainsi en mesure de faire bénéficier l'Etat intéressé des services de techniciens spécialisés attachés à une autre organisation.

D'autre part, par le biais d'un certain nombre de programmes, comme l'artisanat et le tourisme, l'Agence croit pouvoir contribuer au développement économique des Etats membres.

En conclusion, M. Pelletier a indiqué les raisons de la satisfaction que tire le

gouvernement canadien de la conférence générale de l'Agence. C'est d'abord la préoccupation des conversations multilatérales qui s'y manifeste. Question capitale pour le Canada pour qui "il n'est pas commode d'avoir uniquement un dialogue bilatéral" avec ses voisins, l'URSS au nord, les Etats-Unis au sud. C'est pourquoi, a souligné le secrétaire d'Etat, il est "fondamental pour le Canada de devenir membre de tous les organismes qui peuvent nous donner l'occasion d'une conversation et d'échanges multilatéraux".

En second lieu, M. Pelletier note "une préoccupation commune à tous les éléments de la communauté francophone du Canada de briser l'isolement qui est, sans doute, le plus grand danger que la menace... Briser l'isolement est une de nos préoccupations les plus constantes et l'Agence de coopération nous en fournit une occasion magnifique."